



INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES  
DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES MAJEURS  
**COMMUNE DE VILLARD-BONNOT**  
ZONAGE REGLEMENTAIRE DU PPR INONDATION ISERE AMONT

Avertissement : seuls les plans de zonage papier  
des documents approuvés ont une valeur réglementaire

Légende :

Niveau de contraintes \*

-  Zones d'interdiction
-  Champs d'inondation contrôlée
-  Zones de contraintes particulières
-  Zones de contraintes moyennes
-  Zones de contraintes faibles
-  Zones de contraintes faibles (crué historique et remontées de nappe)

Nature du risque \*\*

I, I1, I2, I3 Crues de l'Isère

Localisation du risque \*\*\*

- a : espaces agricoles
- s : champs d'inondation contrôlée
- u : zones urbaines ou d'activités existantes et futures
- n : espaces naturels

-  Périmètre de la crue historique
-  Limites communales
-  Parcelles cadastrales
-  Bati

-  Brèches
-  Ouvrages hydrauliques

Occupation des sols par photogrammétrie  
(AD Isère Drac Romanche - 1999 à 2001)

Réalisation : DDE 38/SPR - OCTOBRE 2007

ECHELLE : 1/25 000

Edition : DDE 38/SPR - OCTOBRE 2007

